



# AUTORISATION PARENTALE

Service Animation Jeunesse

MINI SÉJOUR Printemps 2019

Du 23 au 25 avril pour les 14-17 ans



Je soussigné : \_\_\_\_\_

Autorise mon enfant \_\_\_\_\_

à participer au mini séjour organisé par le Service Animation Jeunesse, en Normandie du Mardi 23 au jeudi 25 avril 2019.

En cas d'urgence, j'autorise l'équipe du Service Animation Jeunesse (sous couvert de la hiérarchie) à prendre toutes les dispositions jugées nécessaires pour la santé du jeune.

## Renseignements sur la personne réglant le séjour :

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Numéro de téléphone: \_\_\_\_\_

## Tarifs :

Quotients	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Tarifs	28.90€	42.70€	57.70€	72.70€	87.70€	103.90€	120€	136.20€	166.20€	173.10€

## Conditions d'inscription au séjour :

Cette autorisation parentale valide l'inscription définitive de votre enfant. **Aucune annulation ne pourra être prise en compte, seule une absence pour maladie (joindre certificat médical) pourra donner lieu à la non facturation du séjour.**

**Merci de nous fournir un copie de la carte d'identité de votre enfant ainsi qu'une autorisation de sortie de territoire pour enfant mineur.**

Le responsable du séjour, en accord avec sa hiérarchie, se réserve le droit d'interrompre le séjour d'un participant si son comportement nuit au bon déroulement du séjour (vol, usage de drogue, violence physique et/ou verbale, dégradation intentionnelle du matériel, manque de respect à répétition...). Dans ce cas, les frais de rapatriement incombent à la famille.

## Infos pratiques :

Le départ se fera du SAJ à 8h45 le mardi 23 avril. Il vous faut prévoir un pique nique, un goûter ainsi que de l'eau en quantité suffisante pour le jour du départ.

Le retour se fera également au SAJ vers 19h, le jeudi 25 avril 2019.

Date :

Signature du représentant légal :